



## ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS : PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES GENEVOISES (2014)

Au printemps 2014, le service de la recherche en éducation (SRED) a mené une enquête sur les pratiques et les préférences des familles en matière d'accueil des jeunes enfants auprès d'un échantillon représentatif de familles résidant dans le canton de Genève et ayant un ou plusieurs enfants d'âge préscolaire.

2'360 familles ont participé à l'enquête (voir *Encadré* en fin de document). La population enquêtée représente ainsi 18'173 familles et 21'356 enfants d'âge préscolaire.

### THÈMES DE L'ENQUÊTE

Cette enquête abordait avec les familles leurs pratiques et organisation actuelle en matière d'accueil de la petite enfance, ainsi que leurs satisfactions et préférences. Les familles étaient également interrogées sur le coût financier lié à la garde de leur(s) enfant(s) et sur leur opinion concernant la politique familiale et les différentes aides qui peuvent être apportées aux parents. Enfin, une série de questions concernaient les caractéristiques des familles et des enfants (activité de la mère et du père, nombre d'enfants d'âge préscolaire, âge de l'enfant, etc.).

Cette note présente les principaux résultats de cette enquête qui seront ensuite approfondis par thématique dans des notes successives.

### PLUS DES TROIS QUARTS DES JEUNES ENFANTS ONT UNE PRISE EN CHARGE EXTRA-PARENTALE

Plus des trois quarts (78%) des enfants d'âge préscolaire sont confiés régulièrement – au moins une demi-journée par semaine – à d'autres personnes que leurs parents, ce qui représente environ 16'600 enfants.

Un peu moins du quart (22%) des enfants sont gardés uniquement par leurs parents, le plus souvent la mère, durant la journée (soit environ 4'800 enfants).

### Prise en charge hebdomadaire des enfants d'âge préscolaire

	Nombre d'enfants	En %
Confiés* à une structure d'accueil ou à une autre personne	16'576	78%
Gardés uniquement par les parents	4'780	22%
<b>Total</b>	<b>21'356</b>	<b>100%</b>

\* Au moins une demi-journée par semaine.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Comparativement à une enquête similaire menée par le SRED sur ce sujet en 2002, la part des enfants d'âge préscolaire confiés à une structure d'accueil ou à une autre personne que les parents a augmenté de près de 10% (69% en 2002 contre 78% en 2014).

### CONFIER SON ENFANT EST PRINCIPALEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ DE LA MÈRE

Le fait que les familles confient leurs enfants en bas âge à une tierce personne durant la semaine est évidemment lié à l'activité professionnelle des parents, en particulier celle de la mère.

Au moment de l'enquête, 72% des enfants confiés ont une mère active professionnellement, le plus souvent à temps partiel (à contrario c'est le cas de 14% des enfants gardés uniquement par leurs parents). Le fait de confier ou non un enfant semble en revanche peu lié à l'activité professionnelle du père, celui-ci étant le plus souvent actif (dans 93% des cas lorsque l'enfant est confié et 87% lorsqu'il ne l'est pas).

### Situation d'activité de la mère selon que les enfants d'âge préscolaire sont confiés\* ou non

Situation d'activité de la mère	Enfants confiés*	Enfants non confiés	Total
Active à plein temps	29%	5%	24%
Active à temps partiel	43%	9%	35%
En congé maternité ou parentalité avec reprise de travail prévue	4%	9%	5%
Au chômage, en recherche d'emploi, en formation, en stage	13%	29%	17%
Au foyer	11%	48%	19%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Au moins une demi-journée par semaine.

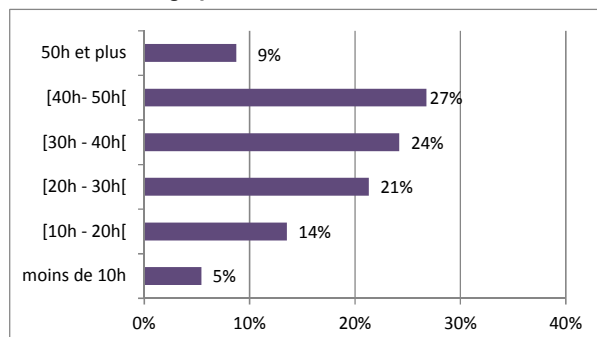
Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

### UNE PRISE EN CHARGE PLUS ÉTENDUE

Lorsqu'ils sont confiés, les enfants d'âge préscolaire le sont d'une manière plus intense qu'il y a une dizaine d'années : 31 heures en moyenne par semaine en 2014 contre 24h30 en 2002, soit en moyenne environ 6 heures de plus. Cette augmentation du temps de prise en charge concerne tous les âges, un peu moins les plus jeunes.

Par ailleurs, comme cela était déjà relevé dans l'enquête de 2002, plus les enfants sont jeunes, plus le temps pendant lequel ils sont confiés est important (33 heures en moyenne pour les enfants de 1 an ou moins et 30 heures pour les 2 ans et plus), car si un très jeune enfant est confié, c'est essentiellement pour des raisons professionnelles.

### Temps hebdomadaire de prise en charge extra-parentale\* des enfants d'âge préscolaire



\* Au moins une demi-journée par semaine.

Champ: Enfants confiés régulièrement au moins une demi-journée par semaine.  
Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Ainsi, en 2014, plus du tiers (36%) des enfants confiés le sont à plein temps (40 heures ou plus). Par ailleurs, les enfants confiés plus de 30 heures par semaine fréquentent plutôt des crèches<sup>1</sup> (52%) et leur mère est active professionnellement dans 84% des cas, dont 51% à plein temps.

Lorsqu'ils sont confiés moins de 10 heures par semaine, les enfants fréquentent essentiellement un jardin d'enfants ou une garderie<sup>2</sup> (59% des cas) et, pour les trois quarts d'entre eux, leur mère n'est pas active professionnellement.

### DEUX TIERS DES ENFANTS CONFISÉS FRÉQUENTENT UNE INSTITUTION DE LA PETITE ENFANCE

Différentes solutions de prise en charge des enfants peuvent être adoptées et mises en place par les parents selon leurs besoins, leurs conceptions éducatives et les disponibilités de l'offre.

#### Enfants d'âge préscolaire confiés, selon le mode d'accueil

	Nombre d'enfants confiés*	En % des enfants confiés*
Crèche	6'579	40%
Jardin d'enfants/garderie	4'221	25%
Accueillante familiale	2'391	14%
Ecole privée	665	4%
Personne à domicile	2'636	16%
Parenté	6'794	41%
Voisins ou amis	986	6%

N.B. Le total des enfants par type de mode d'accueil dépasse le nombre d'enfants confiés puisque pour certains d'entre eux, deux voire trois modes d'accueil sont mis en place.

Champ: Enfants confiés régulièrement au moins une demi-journée par semaine.  
Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Le mode d'accueil le plus fréquemment utilisé est une institution de la petite enfance (IPE) : 65% des enfants

confiés en fréquentent une (40% une crèche et 25% un jardin d'enfants/garderie).

Pour les familles, la parenté occupe une place importante (41% des enfants confiés) dans les pratiques d'accueil des jeunes enfants. Toutefois, cette solution est rarement utilisée comme unique mode d'accueil, complétant bien souvent d'autres temps de prises en charge.

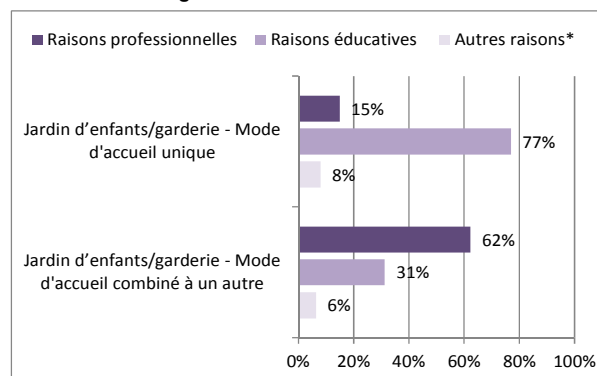
14% des enfants confiés sont pris en charge par une accueillante familiale<sup>3</sup> et 16% par une personne à domicile. Enfin, 4% des enfants confiés sont inscrits dans une école privée proposant une scolarisation à partir de 3 ans d'âge civil<sup>4</sup>.

### TROIS QUARTS DES ENFANTS CONFISÉS LE SONT POUR DES RAISONS PROFESSIONNELLES

La principale raison avancée par les parents lorsqu'ils confient leur(s) enfant(s) à une structure d'accueil ou à une autre personne est professionnelle. Cette raison est citée pour les trois quarts (74%) des enfants confiés. Des raisons éducatives (socialisation, contacts avec d'autres enfants, jeux et activités, etc.) sont mentionnées pour 20% des enfants confiés.

Les raisons éducatives sont particulièrement mises en avant lorsque l'enfant fréquente un jardin d'enfants ou une garderie comme unique mode d'accueil (77%), ce qui est bien moins le cas lorsque ce mode d'accueil est combiné à un autre (31%).

#### Principales raisons d'une prise en charge en jardin d'enfants ou en garderie



\* Raisons personnelles, familiales, etc.

Champ: Enfants confiés régulièrement au moins une demi-journée par semaine à un jardin d'enfants ou une garderie.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

En effet, pour rappel, les jardins d'enfants/garderies offrent des prestations restreintes en termes d'horaires (journalier, hebdomadaire et annuel), plus difficilement compatibles avec une activité professionnelle des parents.

### DAVANTAGE D'ENFANTS BÉNÉFICIE DE PLUSIEURS MODES D'ACCUEIL DURANT LA SEMAINE

Pour 4 enfants confiés sur 10, les parents combinent plusieurs modes d'accueil (33% deux modes et 7% trois modes) ; en 2002 c'était le cas de 2 enfants confiés sur 10.

La combinaison la plus fréquente est celle d'un accueil institutionnel (crèche ou jardin d'enfants/garderie) avec un mode d'accueil "individuel" (parenté, accueillante familiale ou personne à domicile).

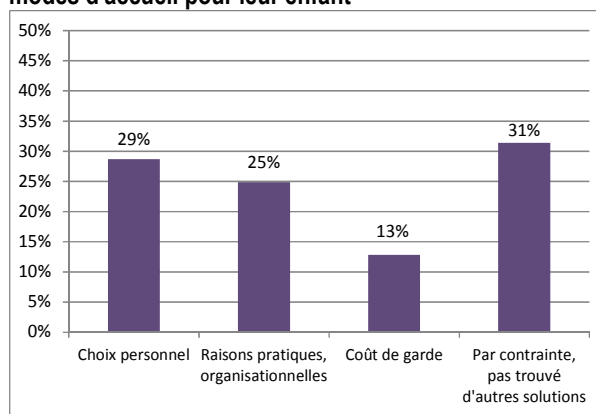
## Combinaison des modes d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire

<b>Un seul mode d'accueil</b>	<b>60%</b>
Crèche	24%
Jardin d'enfants/garderie	11%
Accueillante familiale	6%
Ecole privée	2%
Personne à domicile	4%
Parenté	11%
Voisins/amis	-
<b>Deux modes d'accueil</b>	<b>33%</b>
IPE et parenté	17%
IPE et accueillante familiale ou personne à domicile	7%
Accueillante familiale et/ou personne à domicile et/ou parenté	8%
Ecole privée et autres	1%
<b>Trois modes d'accueil</b>	<b>7%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Champ: Enfants confiés régulièrement au moins une demi-journée par semaine.  
Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Diverses raisons amènent les parents à combiner plusieurs modes d'accueil. Pour près du tiers (31%) des enfants confiés à plusieurs modes d'accueil, il s'agit d'une contrainte, les parents n'ayant pas trouvé d'autres solutions, par manque de place en crèche ou n'ayant pas obtenu le temps d'accueil souhaité.

### Raisons pour lesquelles les parents combinent plusieurs modes d'accueil pour leur enfant



Champ: Enfants confiés régulièrement au moins une demi-journée par semaine pour lesquels plusieurs modes d'accueil sont mis en place.  
Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Lorsque cette situation correspond à un choix personnel (29% des cas), alors dans près de deux tiers (63%) de ces cas les enfants fréquentent une institution de la petite enfance (crèche, jardin d'enfants, garderie) combinée avec une prise en charge de la part des membres de la famille, c'est-à-dire bien souvent les grands-parents.

Pour le quart des enfants, la combinaison de différents modes d'accueil a été mise en place pour des raisons pratiques et organisationnelles. Enfin, pour une minorité seulement (13%), cette situation est liée au coût de la prise en charge, qu'elle soit institutionnelle ou non.

## DES CHOIX SOUVENT CONTRAINTS

Dans le cadre de cette enquête, il était demandé aux parents pour chacun des modes d'accueil mis en place si celui-ci correspondait à ce qu'ils avaient souhaité au départ pour leur enfant ou si ce mode d'accueil avait été choisi par défaut.

La fréquentation d'une crèche correspond quasi systématiquement (97%) à ce que souhaitaient les parents.

### Choix des modes d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire

	Souhaité	Par défaut
Crèche	97%	3%
Jardin d'enfants/garderie	74%	26%
Parenté	64%	36%
Ecole privée	57%	43%
Accueillante familiale	36%	64%
Personne à domicile	36%	64%
Voisins/amis	24%	76%

Champ: Enfants confiés régulièrement au moins une demi-journée par semaine.  
Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Les choix par défaut sont importants lorsque les parents ont recours à une accueillante familiale ou à une personne à domicile. Ces deux modes d'accueil ne correspondent pas à ce que souhaitaient les parents au départ dans les deux tiers (64%) des situations. C'est encore un peu plus le cas lorsque l'accueillante familiale n'est pas agréée<sup>5</sup> et lorsque le recours à une personne à domicile est l'unique mode d'accueil.

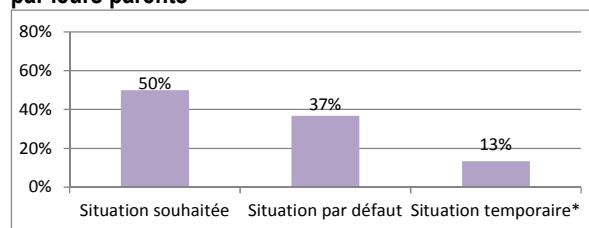
Pour les enfants inscrits dans une école privée qui permet une scolarisation dès 3 ans, il s'agit d'un choix par défaut pour 43% de leurs parents, la recherche d'une solution de garde à tout prix primant probablement sur le souhait d'une scolarisation précoce.

Le recours à la parenté est adopté par défaut pour un peu plus du tiers des enfants (36%). Ceci est un peu moins le cas lorsque ce mode d'accueil est combiné à la fréquentation d'une institution de la petite enfance, surtout une crèche, mais plus souvent le cas quand c'est l'unique solution trouvée. Enfin, la fréquentation d'un jardin d'enfants ou d'une garderie ne correspond pas au souhait initial des parents dans le quart des cas (26%).

### GARDE UNIQUEMENT PAR LES PARENTS : UN CHOIX PAR DÉFAUT POUR PLUS DU TIERS DES ENFANTS

Pour la moitié des enfants gardés uniquement par leurs parents, il s'agit d'une situation souhaitée et pour un peu plus du tiers (37%), d'une situation par défaut.

### Enfants d'âge préscolaire gardés uniquement par leurs parents



\* Congé maternité ou parental avec reprise de travail prévue.

Champ: Enfants gardés uniquement par les parents.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Lorsque cette situation n'est pas celle souhaitée, c'est le plus souvent lié à un manque de place dans les structures d'accueil (67%) mais aussi à des coûts de garde trop élevés (45%).

### AMÉLIORER L'OFFRE ET ALLÉGER LES COÛTS LIÉS À LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

Comme lors de l'enquête de 2002, les parents ont été invités à donner leur opinion concernant la politique familiale et les différentes aides qui peuvent être apportées aux parents. Ils devaient se positionner dans un premier temps par rapport à trois types de mesures selon un ordre de priorité, puis pour la première priorité choisie, ils indiquaient la mesure d'aide la plus appropriée selon eux.

La moitié des familles (52%) souhaite, en toute première priorité, que l'offre d'accueil de la petite enfance soit améliorée. Viennent ensuite pour les familles l'allègement du coût de la garde de leurs jeunes enfants (27%) et le renforcement des aides favorisant les parents à prendre en charge eux-mêmes leurs enfants durant la journée (21%).

#### Mesures à développer en priorité pour soutenir les parents ayant de jeunes enfants : opinion des familles

	1 <sup>re</sup> priorité	2 <sup>e</sup> priorité
Améliorer l'offre d'accueil pour la petite enfance	52%	31%
Alléger pour les familles le coût de la garde de leurs jeunes enfants	27%	49%
Favoriser la prise en charge des jeunes enfants par les parents eux-mêmes	21%	19%
Total	100%	100%

Champ: Familles avec enfant(s) d'âge préscolaire.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

En deuxième priorité, la moitié des familles (49%) citent l'allègement des coûts de garde. Si l'on s'intéresse à la combinaison des deux priorités évoquées, alors 60% des familles souhaitent un développement de l'offre d'accueil et un allègement pour les familles du coût de la garde des jeunes enfants.

Lorsque l'amélioration de l'offre d'accueil est prioritaire pour les familles, ces dernières souhaitent sans ambiguïté, dans 82% des cas, une augmentation du nombre de places en crèche. Le développement de réseaux d'accueillantes familiales n'est, quant à lui, privilégié comme mesure que par 5% des familles.

En ce qui concerne l'allègement du coût de la garde, ce sont avant tout une baisse des tarifs des crèches (44%) et une allocation pour frais de garde qui intéressent davantage les familles (38%).

A noter que, lors de l'enquête de 2002, l'opinion des familles était sensiblement différente. La moitié des familles souhaitaient en priorité voir développer des aides permettant aux parents de prendre en charge eux-mêmes leurs enfants durant la journée.

### AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 4'200 ENFANTS ÉTAIENT EN ATTENTE D'UNE PLACE EN CRÈCHE

Pour la moitié des enfants ne fréquentant pas une crèche au moment de l'enquête, soit 7'500 enfants, les parents

avaient fait des démarches pour inscrire leur enfant dans une crèche.

Parmi ces enfants, 4'200 étaient effectivement inscrits, au moment de l'enquête, sur au moins une liste d'attente, dont 950 pour lesquels les parents savaient d'ores et déjà qu'une place leur avait été attribuée à partir des mois à venir.

Ces enfants sont inscrits dans 79% des cas sur une liste d'attente d'une crèche située sur leur commune de domicile ; 7% dans la commune de travail de l'un des parents et 14% sur deux listes d'attente (commune de domicile et de travail).

Environ le tiers des enfants confiés à une accueillante familiale, à une personne à domicile ou encore à des membres de la parenté étaient inscrits sur une liste d'attente en crèche au moment de l'enquête. C'était aussi le cas de 29% des enfants gardés uniquement par les parents eux-mêmes au moment de l'enquête.

### UN DÉCALAGE ENTRE L'OFFRE ET LES PRÉFÉRENCES PARENTALES

La question posée lors de cette enquête, "Aujourd'hui, quel est le principal mode d'accueil ou de garde qui aurait votre préférence pour votre enfant ?", permet de mesurer l'écart, au moment de l'enquête, entre le principal mode d'accueil que les parents préféreraient et le mode d'accueil auquel ils ont effectivement recours.

Ainsi, en mai 2014, environ 6'600 enfants fréquentaient une crèche alors que les parents d'environ 12'200 enfants jugeaient ce mode d'accueil préférable pour leur enfant.

La différence permet d'estimer, selon cette photographie effectuée au mois de mai 2014, un déficit d'accueil en crèche pour 5'600 enfants pour satisfaire les préférences des parents en matière de prise en charge des enfants d'âge préscolaire dans le canton de Genève.

### Usages et préférences des modes d'accueil des enfants d'âge préscolaire (en nombre d'enfants)

	Usages	Préférences	Ecart
Crèche	6'579	12'178	-5'599
Jardin d'enfants/garderie	4'221	3'734	+487
Accueillante familiale	2'391	760	+1'631
Ecole privée	665	751	-85
Une personne à domicile	2'636	733	+1'903
Parenté	6'794	1'420	+5'374
Parents eux-mêmes	4'780	1'428	+3'353

N.B. La somme des usages dépasse le nombre d'enfants d'âge préscolaire résidant dans le canton de Genève étant donné que pour une partie des enfants, les parents ont recours à deux, voire trois modes d'accueil.

Source: Enquête "Pratiques et préférences en matière d'accueil de la petite enfance" – SRED / mai 2014

Les autres modes d'accueil présentent, par conséquent, un surcroît d'usagers par rapport aux préférences parentales. C'est le cas notamment des jardins d'enfants, une partie des parents utilisant ces institutions par défaut de places en crèche.

Le plus grand écart entre usages et préférences parentales concerne les accueillantes familiales et les personnes à domicile, puisqu'environ trois fois plus d'enfants leur sont confiés que ne le souhaitent les parents au moment de l'enquête.



Concernant la parenté, l'important écart relevé entre le nombre d'enfants pour lesquels les parents choisissent cette solution et leur préférence pour celle-ci provient du fait qu'elle est rarement envisagée comme un mode d'accueil principal mais plutôt comme complémentaire à d'autres.

Enfin, environ trois fois plus d'enfants sont pris en charge par les parents eux-mêmes que ceux-ci ne le souhaitent au moment de l'enquête.

### ENTRE 3'000 ET 4'000 PLACES DE CRÈCHES POUR SATISFAIRE LES PRÉFÉRENCES DES PARENTS

Après avoir indiqué le mode d'accueil préféré, les parents étaient invités à préciser le nombre de demi-journées souhaité dans l'idéal pour ce mode d'accueil. Ainsi, considérant, le nombre de demi-journées de crèche souhaité par les parents, on peut calculer un taux d'occupation "souhaité" qui représente environ une place de crèche pour 1,4 enfant<sup>6</sup>.

On peut donc déduire que pour satisfaire, dans l'idéal, les préférences des parents en matière de prise en charge des enfants d'âge préscolaire au moment de l'enquête, il faudrait créer 4'000 places de crèche (5'600 divisé par 1,4) dans le canton de Genève.

Il est important de relever que la période d'enquête (le mois de mai) coïncide avec le moment où la demande de places de crèche est la plus haute. En effet, la plupart des places libérées par la volée d'enfants entrant à l'école sont occupées dès le mois de septembre et de nouvelles demandes viennent s'ajouter tout au long de l'année scolaire aux demandes restées en attente.

Si l'on simule<sup>7</sup>, à partir de cette enquête, le moment où le marché des places de crèche est le moins saturé, soit début septembre, alors on peut estimer à 3'000 le nombre de places à créer.

Au cours de l'année scolaire, c'est donc entre 3'000 et 4'000 places de crèche qu'il faudrait créer à l'échelle du canton de Genève pour satisfaire, dans l'idéal, les préférences des parents.

### CONCLUSION

L'analyse des premiers résultats de cette enquête présente une nette préférence des parents pour confier leur enfant à une institution offrant des prestations élargies de type crèche.

Bien que l'offre en places de crèche dans le canton de Genève<sup>8</sup> ait augmenté au cours des dix dernières années (environ plus de 2'000 places), comment se fait-il que celle-ci soit encore insuffisante aujourd'hui ?

Premièrement, il y a un effet démographique : les enfants d'âge préscolaire sont plus nombreux qu'auparavant dû à une augmentation des naissances, mais aussi au recul de trois mois de l'âge d'entrée à l'école primaire (avoir 4 ans révolus au 31 juillet) mis en place progressivement entre 2009 et 2011.

Deuxièmement, au niveau suisse, le taux d'activité des femmes ayant des enfants de 0 à 6 ans a particulièrement augmenté au cours des dix dernières années et les temps partiels sont plus élevés (OFS, ESPA), ce qui explique probablement l'augmentation de la part d'enfants d'âge

préscolaire confiés à une tierce personne et l'intensification en termes d'heures de la prise en charge.

Enfin, l'évolution des opinions et attentes parentales fait que la crèche est devenue, en une dizaine d'années, le mode d'accueil de référence pour un nombre encore plus important de parents.

Alexandre Jaunin  
Fabienne Benninghoff

### Enquête sur les pratiques et préférences des familles en matière d'accueil de la petite enfance dans le canton de Genève (SRED)

Au printemps 2014, 2'360 familles résidant dans le canton de Genève et ayant un ou plusieurs enfants d'âge préscolaire ont participé à cette enquête. Celle-ci a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de familles, stratifié selon la zone géographique (Ville de Genève, communes de plus de 10'000 habitants et communes de moins de 10'000 habitants) et le nombre d'enfants d'âge préscolaire présents dans le ménage.

La collecte de l'information a été réalisée par l'Institut LINK selon la méthode Mixed-Mode. Ainsi, 83% des familles ont participé à l'enquête via Internet et 17% par téléphone. Seules 3% des familles contactées ont refusé de participer à l'enquête.

### Bibliographie

- Bonoli, G., Vuille, S. (2013). *L'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud*. Lausanne : IDHEAP.
- Institut de la statistique du Québec (2009). *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O., Pecorini, M. (2005). *Besoin de garde de la petite enfance : enquête auprès des familles ayant des jeunes enfants, Canton de Genève – 2002*. Genève : SRED.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O., Jaunin, A. (2011). *L'enseignement à Genève. Indicateurs clés du système genevois d'enseignement de de formation*. Genève : SRED.

<sup>1</sup> Structure, ouverte toute la journée et toute l'année, accueillant les enfants dès 2 mois jusqu'à l'entrée à l'école.

<sup>2</sup> Structure, ouverte à la demi-journée et suivant le calendrier scolaire, accueillant les enfants de 18 mois ou 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école.

<sup>3</sup> Personne prenant en charge régulièrement dans leur foyer, à la journée, des enfants de moins de 12 ans.

<sup>4</sup> Pour rappel, l'école publique commence pour les enfants ayant 4 ans révolus au 31 juillet.

<sup>5</sup> Pour 56% des enfants confiés à une accueillante familiale, celle-ci est, selon les parents, agréée. Pour 33% des enfants, elle ne le serait pas et pour 11% le parent enquêté ne savait pas.

<sup>6</sup> En 2010, le nombre observé d'enfants accueillis par place de crèche était de 1,2.

<sup>7</sup> Il s'agit de prendre en compte les usages et les préférences parentales uniquement pour les enfants nés avant le mois de mai 2013.

<sup>8</sup> Fin 2013, 5'199 places de crèches étaient recensées dans le canton de Genève (OCPE/SRED 2014).